



# LE GUIDE VERT



**SAINT-LIN-LAURENTIDES**  
**VILLE RÉFÉRENCE**

## 4 CONSOMMATION RESPONSABLE, DÉCOUVRONS LES 5R

## 6 COLLECTES MUNICIPALES

6. Collecte des matières organiques
7. Collecte des résidus verts
7. Collecte des branches
8. Collecte des matières recyclables
10. Collecte des ordures ménagères

## 11 COLLECTES SPÉCIALES

11. Collecte des encombrants
12. Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

## 13 RÉEMPLOI

13. Service d'entraide
13. Vente-débarras
13. Boîtes de récupération de vêtements

## 14 ÉCOCENTRE

## 15 VOTRE MÉMO TRI S2L

## Horaire des collectes

### Secteurs des collectes :

La ville de Saint-Lin-Laurentides est séparée en deux secteurs, nord et sud, dont la délimitation est la rivière de l'Achigan. Le secteur sud est le secteur vers Terrebonne et le secteur nord est le secteur vers Sainte-Julienne.

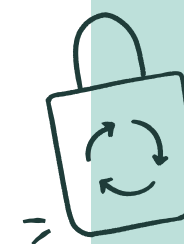
### Règles du bac :

- Les bacs doivent être disposés sur votre terrain, **en bordure de la rue**.
- Les roues et les poignées doivent être **orientées vers la maison**.
- Les bacs peuvent être mis en place la veille de la collecte ou **au plus tard avant 6 h le jour de la collecte**.
- Un espace libre d'environ **30 cm doit être laissé** entre les bacs pour permettre le ramassage.
- Le poids du contenu **ne doit pas excéder 90 kg**.
- Les bacs ne doivent **pas nuire à la circulation** et aux opérations d'entretien, ni empiéter sur une piste cyclable ou un trottoir.



### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS LES JEUDIS



### COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

LE VENDREDI,  
AUX DEUX SEMAINES



### COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

AVRIL À OCTOBRE :  
TOUS LES VENDREDIS  
NOVEMBRE À MARS :  
UN VENDREDI PAR MOIS

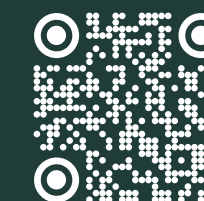


ENCOMBRANTS ?  
RÉSIDUS VERTS ?  
BRANCHES ?  
RÉSIDUS DOMESTIQUES  
DANGEREUX ?

[VISITEZ NOTRE SITE WEB](#)

POUR CONNAÎTRE TOUTES  
LES DATES EXACTES !

[saint-lin-laurentides.com](http://saint-lin-laurentides.com)



## REFUSER

Ce premier concept est si simple que nous avons souvent tendance à l'oublier. Pensez à refuser la paille au restaurant, le sac en plastique à la boutique, l'échantillon de produit ou l'objet promotionnel si vous ne pensez pas l'utiliser. C'est un réflexe que nous devrions tous développer.

En refusant ces articles superflus, nous contribuons à réduire notre empreinte écologique et à préserver les ressources naturelles. Cette action, facile à intégrer dans notre quotidien, peut avoir un impact positif sur l'environnement.

## RÉDUIRE

Le principe selon lequel le déchet le moins polluant est celui que nous ne produisons pas est indéniable, même si nos habitudes de consommation montrent souvent le contraire. Pourtant, la réduction à la source a un impact direct sur la diminution des conséquences économiques, sociales et environnementales liées à l'enfouissement des déchets.

**Par où commencer ?** Il est essentiel d'évaluer nos besoins réels, de dresser un inventaire de nos possessions et d'adopter un système de rangement efficace. Cela nous évitera d'effectuer des achats impulsifs (souvent inutiles) ou d'acheter en double simplement parce que nous ne retrouvons pas un article.

## RÉPARER

La réparation est une pratique qui redevient populaire et c'est une excellente nouvelle ! Cette approche présente de nombreux avantages, notamment en évitant un nouvel achat et en diminuant la génération de déchets.

En optant pour la réparation, nous prolongeons la durée de vie des objets et des appareils que nous possédons plutôt que de les jeter et d'en acheter de nouveaux. En faisant appel à des réparateurs qualifiés pour remettre nos biens défectueux en état, non seulement nous économisons de l'argent, mais nous préservons aussi les ressources naturelles et réduisons notre empreinte écologique.



## RÉUTILISER

Comme dans les sports, nos objets peuvent bénéficier d'une prolongation ! Ils peuvent être partagés, donnés, rénovés, et bien plus encore. Toutes les raisons sont bonnes pour leur offrir une seconde vie. Ce même raisonnement peut s'appliquer lorsque nous avons besoin d'un nouvel objet. Pourquoi ne pas commencer par vérifier les articles d'occasion avant d'en acheter un neuf ? En optant pour des articles d'occasion, nous encourageons la réutilisation, réduisons notre empreinte écologique et économisons de l'argent. C'est une façon intelligente et durable de consommer.

## RECYCLER/ COMPOSTER/ VALORISER (bac bleu et bac brun)

Il est essentiel de placer les matières recyclables dans le bac bleu et les matières compostables dans le bac brun. **Un tri adéquat permet de revaloriser des tonnes de matières.**

Il est tout aussi important de vérifier les points de collecte pour les autres types de matériaux qui peuvent être détournés de l'enfouissement. Cela inclut les piles, les produits électroniques, les crayons, les bouchons de liège, etc. En déposant ces objets aux endroits appropriés, nous contribuons à leur recyclage ou à leur réutilisation, évitant ainsi qu'ils aient un impact néfaste sur l'environnement.

## Les R+

### ENVIE D'ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMARCHÉ ?

#### RÉINVENTER

**En changeant nos habitudes de vie, il est possible de réduire considérablement les déchets que nous produisons.** Cuisiner plus, cultiver un potager et emprunter plutôt qu'acheter sont autant d'options qui s'offrent à nous. En cuisinant à la maison, nous réduisons les emballages. La culture d'un potager limite les déchets liés à l'achat d'aliments. Emprunter évite d'acheter de nouveaux produits. En repensant nos habitudes, nous pouvons réduire nos déchets de manière significative et préserver l'environnement.

#### REVENDIQUER

**Pour contribuer activement au changement, il est important de s'impliquer.** En participant à des événements sur la biodiversité, en consacrant du temps à des organismes environnementaux ou en suggérant à nos marchands d'élargir leur offre de produits en vrac, nous nous engageons dans le mouvement pour la protection de l'environnement. Notre participation et nos actions concrètes font une réelle différence dans la préservation de notre planète. Ensemble, nous pouvons avoir un impact positif et construire un avenir plus respectueux de la biodiversité.



# Collecte des matières organiques

Est-ce que ça se mange ? Est-ce que ça provient du jardin ?  
Est-ce que c'est un papier ou un carton souillé ?

**Oui ? Alors, ça va dans le bac brun !**

## MATIÈRES ADMISES

### Résidus alimentaires

Café, thé et tisane (grains, marc, filtres et sachets)

Fruits et légumes (incluant les noyaux et les pelures)

Mets préparés

Noix, graines et légumineuses

Œufs (incluant les coquilles)

Poissons et fruits de mer (incluant les coquilles des crustacés et les arêtes)\*

Produits céréaliers cuits ou crus (céréales, pains, pâtes, pâtisseries, farine, riz, quinoa)

Produits laitiers\*

Restes de table

Viandes (incluant les os et le gras)\*

### Résidus verts

Branches (moins de 2,5 cm de diamètre et de 1 m de longueur ; le bac doit pouvoir fermer)

Feuilles (fraîches ou mortes)

Mauvaises herbes

Plantes d'intérieur et terreau d'empotage

Terre et terreau en petite quantité

Végétaux sains ou malades

\*Bien emballer ces aliments dans du papier afin de limiter les odeurs.



## Autres matières

Carton ou papier souillé d'aliments - sans plastique, non ciré (boîtes de pizza, assiettes en carton, moules à muffins en papier)

Cendres de bois refroidies au moins 7 jours (non contaminées par de la peinture, de la teinture ou des agents de conservation)

Copeaux et sciures de bois en petite quantité (non contaminés par de la peinture, de la teinture ou des agents de conservation)

Cure-dents et bâtonnets en bois

Essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table (souillés ou non)

Journaux

Nourriture pour animaux domestiques

Paillis et foin

Papier, carton et autres matières pour emballer les aliments

Sacs en papier

Vaisselle jetable certifiée compostable (en papier, en carton, en bois ou en matière d'origine végétale)

## Collecte des résidus verts

Des collectes de résidus verts sont offertes à quelques occasions afin de recueillir les surplus destinés au bac brun. Les résidus verts doivent être placés dans des sacs en papier, en bordure de la rue.

Pour les dates des collectes, consultez le calendrier.

## Collecte des branches

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Des collectes de branches sont offertes occasionnellement durant l'année. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire au moins une semaine avant la date de la collecte. Pour ce faire, **il suffit de communiquer avec l'Accueil citoyen en composant le 450 439-3130, poste 0.**

Pour les dates des collectes, consultez le calendrier.



# Collecte des matières recyclables

Est-ce un contenant ? Est-ce un emballage ? Est-ce un imprimé ?

**La majorité de ces matières trouvent leur place dans le bac bleu.**



## MATIÈRES ADMISES

### Papier et carton

Billets de loterie	Journaux, circulaires, catalogues, revues et magazines
Boîtes de céréales, d'aliments surgelés, de savon à lessive, de chaussures, etc.	Papier déchiqueté (placé dans un sac transparent)
Boîtes de carton aplaties	Papier et carton, même les post-it !
Cartons d'œufs, de lait et de jus à pignon	Sachets individuels en papier (sucre, sel, poivre)
Chemises de classement	Sacs en papier
Contenants multicouches de type Tetra Pak <sup>MD</sup>	Tubes et rouleaux en carton
Feuilles de papier (même avec agrafe) et enveloppes (avec ou sans fenêtre)	Verres à café en carton

### Verre

Bouteilles de vin, de jus, d'eau gazeifiée
Bouteilles d'huile et de vinaigre
Pots pour aliments (cornichons, salsa, sauce, etc.)

### Métal

Boîtes de conserve
Couvercles et bouchons
Canettes et contenants d'aluminium
Assiettes, contenants et papier d'aluminium (même souillés)

### Plastique



Bouteilles d'eau, de jus, de boisson	Contenants pour mets préparés (sauf ceux en plastique numéro 6)
Bouteilles d'huile et de vinaigre	Couvercles et bouchons
Bouteilles de savon à lessive et d'eau de Javel	Emballages transparents pour petits appareils électroniques
Contenants de produits de beauté, d'hygiène personnelle et d'entretien ménager	Emballages à bulles
Contenants d'œufs transparents	Pellicules extensibles rassemblées dans un sac transparent (sac de type Ziploc <sup>MD</sup> , sac à pain, sac d'emplètes)
Contenants et emballages de produits alimentaires (beurre d'arachide, mayonnaise, etc.)	Pots de crème glacée, de margarine, de yogourt (les gros pots et certains petits pots vendus à l'unité)
Contenants de fruits et légumes (sauf ceux en plastique numéro 6)	



# Collecte des ordures ménagères



Ça ne se mange pas ? Ce n'est pas recyclable ?

**Le bac des ordures ménagères est l'ultime recours !**

## MATIÈRES ADMISES

Attaches à pain	Plastique numéro 6 et sans numéro (minigobelets pour le lait et la crème, petits pots de yogourt, ustensiles jetables, couvercles de verres à café, bâtonnets à café)
Bouchons de bouteilles de vin	
Chandelles	
Céramique	Sacs biodégradables, oxobiodégradables et compostables
Cotons-tiges	Sachets d'aliments (compotes, craquelins, croustilles, café, etc.)
Couches jetables	Sceau de sécurité métallisé (pellicule sur les pots de yogourt)
Emballages alimentaires (barres tendres, charcuteries, fromages, etc.)	Soie dentaire
Essuie-tout enduits de produits de nettoyage	Styromousse
Gomme à mâcher	Vaisselle brisée
Lingettes humides	Tout item en plastique qui n'est pas un contenant (jouets, articles gonflables, boîtiers de CD, etc.)
Litière des animaux	Tout objet composé de plusieurs matières (enveloppes matelassées, cartables, boyaux d'arrosage, ciseaux, etc.)
Pailles	
Papier ciré et papier parchemin	
Serviettes hygiéniques et tampons	



## COLLECTES SPÉCIALES

# Collecte des encombrants



La collecte des encombrants permet de se départir de déchets trop volumineux pour être déposés dans les bacs roulants.

**Attention ! Tout objet laissé en bordure de la rue pourrait être considéré comme un encombrant et être recueilli lors de la collecte.**

**Les matières doivent être disposées de manière ordonnée et pouvoir être levées manuellement.**

**Pour faciliter la collecte, il est recommandé de mettre les encombrants d'un côté de l'entrée et les bacs roulants de l'autre.**

## MATIÈRES ADMISES

Bacs ou poubelles en fin de vie (y mettre un écriteau « à jeter »)	Toiles, bâches et tapis roulés et attachés solidement en sections de 1,5 mètre de longueur
Électroménagers qui ne sont pas des appareils réfrigérants (cuisinières, laveuses, sècheuses)	Matelas et sommiers
Meubles entiers (tables, chaises, fauteuils, divans, étagères, etc.)	Articles saisonniers volumineux (brouettes, outils de jardinage, etc.)
Petits appareils et petits électroménagers (ventilateurs sur pied, micro-ondes, cafetières, etc.)	



## Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Les résidus domestiques dangereux (RDD) désignent une vaste gamme de produits domestiques qui représentent un danger pour la santé et l'environnement lorsqu'ils ne sont pas éliminés de manière appropriée. Les RDD incluent tous les produits corrosifs, inflammables, toxiques ou explosifs, reconnaissables grâce aux pictogrammes présents sur leur étiquette. Il est essentiel de se débarrasser de ces produits de manière responsable pour éviter les risques potentiels.

Les Serpuariens<sup>MD</sup> sont des produits électroniques désuets ou non fonctionnels. Ces produits contiennent différentes matières qui doivent être récupérées et recyclées.

La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses dix municipalités, offre un service de prise en charge des RDD et des Serpuariens<sup>MD</sup>. Plusieurs collectes annuelles sont proposées à tous les citoyens de la MRC. Les dates de ces collectes sont disponibles en ligne au [mrc.montcalm.com](http://mrc.montcalm.com).

### EXEMPLES DE PRODUITS:

#### Dans la cuisine :

- Ammoniaque
- Cire pour meubles ou à planchers
- Combustible à fondue
- Débouche-tuyaux liquide
- Nettoyant à four
- Poudre à récurer

#### Dans la salle de bain :

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicaments
- Nettoyant à cuvette
- Vernis à ongles et dissolvant

#### Dans la salle de lavage :

- Adoucissant
- Cire à chaussures
- Détachant et détersif
- Eau de Javel

#### Dans le sous-sol et les placards :

- Ampoules fluocompactes
- Boules à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture
- Teinture
- Vernis
- Piles rechargeables ou non
- Préservatif pour le bois
- Solvant

#### Dans le garage et la remise :

- Acide
- Pesticides
- Aérosols
- Batteries d'automobiles
- Bonbonnes de propane
- Chasse-moustique
- Antigél
- Essence et gazoline
- Engrais chimiques
- Huile usée et filtres

## Réemploi

Le réemploi est le fait de réutiliser, pour un usage similaire, des objets, matières ou matériaux qui ne sont pas des déchets. Voici des ressources sur le territoire de Saint-Lin-Laurentides qui peuvent contribuer au réemploi.

### SERVICE D'ENTRAIDE

**Le Service d'entraide de Saint-Lin-Laurentides tient un comptoir de meubles, de jouets, et de vêtements usagés ; bref, de tout pour la maison.** L'organisme donne une seconde vie aux objets utiles en les revendant à prix modique afin de soutenir sa mission d'aide aux personnes dans le besoin de notre communauté, notamment grâce à l'aide alimentaire.

Des endroits spécifiques pour déposer les dons sont prévus et identifiés dans la cour de l'organisme, situé au **532, rue Saint-Antoine, Saint-Lin-Laurentides.**

Les objets doivent être en bon état pour leur permettre une 2<sup>e</sup> vie !

### VENTE-DÉBARRAS

Les ventes-débarras sont de belles occasions de valoriser les objets dont vous n'avez plus besoin. Vous favorisez ainsi le réemploi tout en contribuant à la réduction de la consommation et en réalisant de bonnes affaires, comme vendeur ou acheteur.



### BOÎTES DE RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS

Certains organismes proposent des boîtes pour les dons de vêtements et de petits articles ménagers. Grâce à la vente de ces articles, ces organismes apportent leur aide aux plus démunis tout en générant des fonds.

Cet argent permet de financer une partie de leurs activités et d'aider des gens dans le besoin tout en offrant une deuxième vie à des articles encore utiles.

## UNE RESSOURCE VERTE ET GRATUITE !

L'écocentre est un endroit spécialement conçu pour le dépôt de matières pouvant être valorisées afin d'éviter leur enfouissement. C'est une ressource essentielle qui nous permet de gérer correctement les matières dangereuses ainsi qu'une quantité importante de matières.

## COORDONNÉES

## Adresse :

217, rue Industrielle  
Saint-Lin-Laurentides (QC) J5M 2S9

## Téléphone :

450 439-3130,  
poste 7248

## Site Web :

[saint-lin-laurentides.com/ecoecentre](http://saint-lin-laurentides.com/ecoecentre)

## ACCÈS AU SERVICE

Le site est accessible gratuitement aux citoyens sous présentation d'une preuve de résidence et d'une pièce d'identité avec photo.

Le déchargement et le tri des matières doivent être effectués par le citoyen.

## MATIÈRES ADMISES

**Bois :** bois de construction, branches, meubles en bois, résidus de construction, de rénovation et de démolition

**Métaux :** appareils ménagers, gouttières, métaux comme l'aluminium, le cuivre, le fer, le plomb

**Déchets ultimes :** tout item en fin de vie utile qui ne peut faire l'objet d'aucune autre collecte

**Serpuariens<sup>MD</sup> :** télévisions, écrans, ordinateurs, appareils photo, imprimantes, cellulaires, téléphones, radios, consoles de jeux vidéos, systèmes audio, lecteurs DVD

**Piles :** tous les types et formats de piles incluant les piles d'outils, de téléphones cellulaires, de montres, de lampes (boîte de récupération également disponible à l'hôtel de ville)

**Peintures :** aérosols, apprêts, teintures, vernis, contenants vides

**Sièges d'enfants :** inutilisables ou dont la date d'expiration est dépassée

Bouchons de liège

**Fluorescents :** tubes de type « fluorescent » (néons) et ampoules fluocompactes

**Autres :** carton, livres, papier, pneus, terre non contaminée, tourbe

**Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) :** bois, gypse, béton, briques, bardeaux d'asphalte, comptoirs, revêtement extérieur et intérieur)

## À noter

Des frais de 5 \$ s'appliquent pour les pneus de plus de 120 centimètres.

Les bennes versantes et les camions de 6 roues ou plus sont interdits sur le site. Les remorques à bascule sont toutefois acceptées.

VOTRE MÉMO TRI S2L

## Jetons moins, trions mieux !

QUELQUES EXEMPLES DE MATIÈRES ADMISES

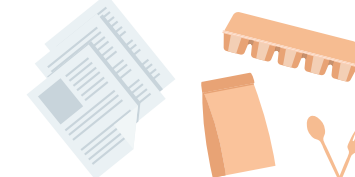
## RÉSIDUS ALIMENTAIRES



## RÉSIDUS VERTS



## AUTRES MATIÈRES



MATIÈRES ORGANIQUES

BAC BRUN

## PAPIER ET CARTON



## VERRE



## MÉTAL



## PLASTIQUE



MATIÈRES RECYCLABLES

BAC BLEU

## DÉCHETS ULTIMES



ORDURES MÉNAGÈRES

BAC NOIR OU VERT





**SAINT-LIN-LAURENTIDES**  
**VILLE RÉFÉRENCE**

## SUIVEZ-NOUS !

[S2I2025.com](http://S2I2025.com)

[saint-lin-laurentides.com](http://saint-lin-laurentides.com)

[info@saint-lin-laurentides.com](mailto:info@saint-lin-laurentides.com)

450 439-3130, poste 7200



900, 12<sup>e</sup> avenue

Saint-Lin-Laurentides (QC) J5M 2W2

